AGENCE DE DÉVELOPPEME DE L'ENSEIGNE... TECHNIQUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

Section 0 - Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP)

Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP)

Nom de l'autorité contractante : AGENCE DE DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (ADET)

Nom du projet : PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOI DANS LES SECTEURS PRIORITAIRES (PDCESP -1)

Référence de la DRP :

Avis n° : 037**-2026/PR/ADET/PDCESP/PRMP/SPM/SP-PRMP du** 13/10/26

1- Objet : Acquisition d'un véhicule pick up au profit de l'ANPE

1. Cet Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP) fait suite au Plan de passation des marchés publics de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET) publié sur le portail web des marchés publics le 23 septembre 2026.

2. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels (SN-EFTP), L'ADET a obtenu du Groupe de la Banque Africaine de Développement un financement par les accords de prêts N°2000200006257 et N°5050200001801 du 19/01/2024 afin de couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences pour l'Emploi dans les Secteurs Prioritaires-PHASE I» (PDCESP-I), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif **à l'acquisition d'un véhicule pick up au profit de l'ANPE.**

3. L'ADET sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour fournir un véhicule pick up au profit de l'ANPE.

4. Pour fournir un véhicule pick up au profit de l'ANPE financé **par la BAD.** Les variantes ne seront pas prises en considération. Les fournitures sont à livrer au siège de l'ADET dans un délai de **soixante (60) jours calendaires.**

BON A LANCER
CCMP/PR

5. Les exigences en matière de qualification sont :

a. Pour les anciennes entreprises :

➢ ***Capacité technique :***

- Être une structure exerçant dans le domaine de l'automobile justifié par l'inscription au registre de commerce ou les statuts ou l'acte de concessionnaire, de distributeur ou de revendeur agréé ou la carte professionnelle de commerçant ;
- Ne pas avoir d'antécédents de défaut d'exécution de marché au cours des cinq (05) dernières années (2021, 2022, 2023, 2024 et 2025) ;
- avoir exécuté en tant que fournisseur au cours des trois (3) dernières années (2023 ; 2024 et 2025) y compris l'année en cours au moins un (01) marché similaire portant sur la livraison de matériels ou d'équipements roulants d'un **montant minimum de vingt-quatre millions (24 000 000) francs CFA hors taxes**, qui a été réalisé de manière satisfaisante et terminé, justifié par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'État ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé assortis des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples)
- Disposer du Personnel nécessaire à la réalisation satisfaisante de la livraison tel qu'exigé au point 5 des Critères de qualification de la Sous-section C. : Critères d'évaluation et de qualification.

BON A LANCER CCMP/PR

➢ ***Capacité financière :***

- Fournir les états financiers certifiés des trois (03) dernières années (2023, 2023 et 2024) dans la forme prescrite au point 1 de l'Annexe A-3-2 : Pièces nécessaires pour l'examen de la capacité financière ;
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024), d'un montant minimum de **trente trois millions (33 000 000) francs CFA, hors taxes,** justifié par les états financiers desdites années, présentés par un comptable employé de l'entreprise et/ou attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (OACCA) et certifiés par la Direction Générale des Impôts (DGI). Les soumissionnaires étrangers doivent fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine.
- Fournir une attestation de capacité financière en original délivrée par une institution financière agréée en République du Bénin justifiant qu'il dispose de liquidité ou bénéficiera d'une ligne de crédit d'au moins **trente millions**

(30 000 000) francs CFA, hors taxes. Cette attestation doit être établie conformément au formulaire fourni dans le dossier d'appel à concurrence.

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

➢ ***Capacité technique :***

- Être une structure exerçant dans le domaine de l'automobile justifié par l'inscription au registre de commerce ou les statuts ou l'acte de concessionnaire, de distributeur ou de revendeur agréé ou la carte professionnelle de commerçant ;

- Ne pas avoir d'antécédents de défaut d'exécution de marché au cours des cinq (05) dernières années (2021, 2022, 2023, 2024 et 2025) ;

- Disposer du Personnel nécessaire à la réalisation satisfaisante de la livraison tel qu'exigé au point 5 des Critères de qualification de la Sous-section C. : Critères d'évaluation et de qualification.

BON A LANCER CCMP/PR

➢ ***Capacité financière :***

- Fournir le bilan d'ouverture et les états financiers certifiés de leurs années d'existence dans la forme prescrite au point 1 de l'Annexe A-3-2 : Pièces nécessaires pour l'examen de la capacité financière ;

- Fournir une attestation de capacité financière en original délivrée par une institution financière agréée en République du Bénin justifiant qu'il dispose de liquidité ou bénéficiera d'une ligne de crédit d'au moins de **trente millions (30 000 000) francs CFA, hors taxes.** Cette attestation doit être établie conformément au formulaire fourni dans le dossier d'appel à concurrence ;

- Fournir la preuve d'une assurance des risques professionnels à hauteur de **trente-quatre millions cinq cent mille (34 500 000) francs CFA.**

Voir le document de demande de renseignements et de prix pour les informations détaillées.

6. Le délai d'exécution est de **soixante (60) jours calendaires.**

7. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de renseignements et de prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la « ***Personne responsable des marchés publics*** » ; ***e-mail :*** prmp.adet@adet.bj et prendre connaissance des documents de la demande de renseignements et de prix **au Secrétariat *de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au 2ème étage de l'Immeuble TWECY MELO 28, rue du commerce 5.123, Guinkomey-Cotonou, Tél : (+229) 01 53 22 22 22, e-mail :*** prpm.adet@adet.bj **de *08H à 12H30 et de 14H à 17H30.***

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de demande de renseignements et de prix à compter du ...15/10/26... *de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.* Le dossier de demande de renseignements et de prix en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au ***Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au 2ème étage de l'Immeuble TWECY MELO 28, rue du commerce 5.123, Guinkomey-Cotonou, Tél : (+229) 01 53 22 22 22, e-mail : prmp.adet@adet.bj.*** Le dossier de demande de renseignements et de prix sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement.

Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Les retraits électroniques (version PDF sur clé USB et par e-mail) sont fortement recommandés.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9.Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au 2ème étage de l'Immeuble TWECY MELO 28, rue du commerce 5.123, Guinkomey-Cotonou, Tél : (+229) 01 53 22 22 22 au plus tard le** ...28/10/26... **à 10 heures 00 minute *(GMT+1)*. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10.Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **salle de réunion de la Personne Responsable des Marchés Publics sise au *2ème étage de l'Immeuble TWECY MELO 28, rue du commerce 5.123, Guinkomey-Cotonou, Tél : (+229) 01 53 22 22 22 le*** ...28/10/26... ***à 10 heures 30 minutes.***

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de trois cent mille (**300 000**) **francs CFA** sous l'une des formes prescrites au point 16 des Instructions aux candidats.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de la DRP.

12. Les offres seront valides pour une période de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

Cotonou, le 13/10/26

La Personne Responsable des Marchés Publics,

BON A LANCER CGMP/PR

REPUBLIQUE DU BENIN – Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET) – PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE – La PRMP

Médard Cazassus KOUYE